

Prévention des risques liés à l'activité physique

Option : Industrie, bâtiment et commerce

Objectif

- A l'issue de la formation, l'acteur en Prévention des risques liés à l'activité physique (P.R.A.P.) doit être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement, d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues et d'être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Durée

- 7 heures de face à face pédagogique, en présentiel.

Effectif

- De 4 à 10 apprenants.

Public

- Tout salarié du secteur industrie, bâtiment, commerce titulaire du certificat d'acteur PRAP.

Accessibilité

- Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.

Prérequis

- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français.

Certification

- Certificat maintien d'actualisation des compétences d'acteur P.R.A.P, valable 24 mois.

Intervenant

- Formateur certifié par INRS.

Validation

- Le Certificat d'acteur PRAP – option IBC sera obtenu, dès lors que les domaines de compétences seront acquis suite à l'épreuve de certification prévue.

Horaires

- 8h00 - 12h00 / 13h15 – 16h15 (les horaires peuvent être modulés).
- Les horaires et le lieu de la formation seront confirmés sur la convocation.

Documentation remise

- ED 840 – aide au repérage des risques dans les PME-PMI.
- ED 7201 de l'I.N.R.S (devenir acteur P.R.A.P – memento formation/action).

Suivi et évaluation des résultats

- Grille de certification individuelle
- Fiche de présence
- Attestation de formation individualisée

Prévention des risques liés à l'activité physique

Option : Industrie, bâtiment et commerce

Délais d'accès à la formation

Une durée minimale de 15 jours estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation (selon la réglementation et les disponibilités de l'organisme de formation).

Tarif

Formation en Intra-entreprise

(Dans vos locaux)

De 4 à 10 personnes : **800 € HT**

Les certificats PRAP ne vous seront délivrés qu'après encaissement de la totalité de la formation.

Observation et analyse d'une situation de travail dangereuse et réelle



Apport de solution et respect des principes de sécurité physique et d'économie d'efforts



Inscriptions et renseignements

- www.dutyformation.com
- 07.68.25.29.86

Prévention des risques liés à l'activité physique

Option : Industrie, bâtiment et commerce

Déroulement de la formation

1^{ère} demi-journée

1. **Présentation de la formation**
2. **Révision sur les notions de la prévention**
3. **Evolution des risques**
 - Sinistralité
4. **Observer et analyser son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé**
 - Définitions travail prescrit/travail réel
 - Grille INRS « j'observe ma situation de travail »
 - Grille INRS « j'analyse la situation de travail »
5. **Révision sur les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.**

2^{ème} demi-journée

Révision sur les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain (suite).

6. **Se protéger en respectant les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort (P.S.P.E.E)**
 - Les bases pour manipuler et soulever des charges
7. **Faire remonter l'information aux personnes concernées**
8. **Certification**
9. **Bilan de la formation**

Durée totale de la formation (hors temps de pause)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Découverte, heuristique, participative, démonstrative, mises en situation de cas rencontrés dans l'entreprise des apprenants,...
- Vidéoprojecteur, déroulé pédagogique acteur PRAP, ED 840 – aide au repérage des risques dans les PME-PMI, ED 7201 de l'I.N.R.S (devenir acteur P.R.A.P – memento formation/action), affiche sur les 17 familles de risques, outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse de l'I.N.R.S.
- 1 caisse avec poignées, 1 caisse sans poignées, tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.